

chroniques

Le Centre de documentation du Grand conseil des Cris du Québec

Les neuf mille Cris du Québec habitent entre le 49^e et le 56^e parallèle. Ils sont répartis en neuf communautés: Whapmagoostui, Chisasibi, Wemindji, Eastmain, Waskaganish, Nemaska, Mistassini, Waswanipi et Ouje-bougamau. Cette dernière communauté a été nouvellement créée pour les Cris de Chibougamau afin qu'ils puissent obtenir des gouvernements fédéral et provincial des terres où résider et y préserver leur culture.

L'événement important des deux dernières décennies pour la reconnaissance de leurs droits a été la *Convention de la Baie James et du Nord québécois*. La convention a permis de créer un certain nombre d'organismes cris dont l'objectif est d'assurer le développement économique et social. Parmi les plus importants on retrouve le Grand conseil des Cris (du Québec), l'Administration régionale crie, la Commission scolaire crie et le Conseil cri de la santé et des services sociaux.

Les deux principaux organismes de niveau politique et économique sont le Grand conseil des Cris (du Québec) et l'Administration régionale crie. Le premier, formé en 1974, est le représentant politique des Cris. Son principal objectif est d'assister et de défendre le peuple cri du Québec. Il fut chargé de négocier les ententes antérieures à la signature de la *Convention de la Baie James et du Nord québécois*. Il s'intéresse à d'autres grands dossiers comme l'application de la Convention ou la défense des intérêts des autochtones au niveau national et international.

Le second organisme, l'Administration régionale crie, fut créé par une loi québécoise. Son principal objectif est de promouvoir le développement économique et social, de défendre les intérêts cris à l'intérieur des divers organismes consultatifs ou décisionnels créés par la Convention et à offrir des services aux différentes communautés cries.

Le centre de documentation

Le centre de documentation a été créé en 1981. Il doit conserver et rendre accessible toute l'information accumulée concernant les Cris et

le territoire de la Baie James. Andrew Preston a mis sur pied le centre de documentation. Ce centre comporte trois sections: une bibliothèque, une cartothèque et des archives.

La bibliothèque contient plus de 4 000 titres. Les principaux sujets couverts sont les nombreux aspects de la vie des Cris, les différents projets hydro-électriques de la Baie James, l'art autochtone, les publications du ministère des Affaires indiennes, etc.

Pour sa part, la cartothèque est constituée d'une collection de cartes géographiques et topographiques, de plans, des index de photographies aériennes de la région de la Baie James.

La section archives, troisième section du centre, est la plus importante en volume. Elle comprend plus de 375 boîtes d'archives qui regroupent les documents inactifs et de valeur historique du Grand conseil, de l'Administration régionale et d'autres organismes cris. Ces documents renferment surtout de la correspondance, des procès-verbaux de réunions, des études et de la documentation éphémère.

Les principaux usagers du centre sont le personnel du Grand conseil et de l'Administration régionale crie ainsi que les chercheurs intéressés par la nation crie et sa culture. La pratique du prêt est limitée étant donnée la nature confidentielle de plusieurs documents. Actuellement, il est difficile de mesurer l'ampleur de la collection puisqu'il n'existe pas de catalogue imprimé. Il devrait y en avoir un cependant d'ici deux ou trois mois pour la section bibliothèque.

Le problème de classification

Pour illustrer ce problème, prenons un exemple: il existait un catalogue «Auteur-Titre» manuscrit pour la bibliothèque. C'était un inventaire provisoire. Il était difficile d'y retrouver l'information; les différents rayons étaient identifiés au nom des organismes comme dans la section des archives et il n'y avait pas d'ordre de classement alphabétique mais un code numérique tout simplement.